

L'Adresse—M. Lalonde

Le secteur énergétique est le plus actif de notre économie. Nous devons le transformer. Non seulement nous nous fixons un objectif de 50 p. 100 de la propriété canadienne dans cette industrie, mais nous voulons que prospèrent de grandes sociétés sous contrôle intégralement ou majoritairement canadien.

La part des recettes qui revient à chacun des joueurs est importante. Cependant, la façon dont chaque partie sera touchée par les hausses éventuelles du prix du pétrole sur le marché mondial a également son importance. A notre avis, les mesures budgétaires ne tenaient pas suffisamment compte de ce fait.

Lorsque l'OPEP décrète des hausses importantes des prix, les recettes fédérales diminuent tandis que les dépenses augmentent par suite des mesures que nous devons prendre pour amortir le coup. En somme, le gouvernement fédéral perd lorsque les pays de l'OPEP gagnent. Et il en est de même des gouvernements des provinces consommatrices d'énergie. Au contraire, les régions productrices profitent des hausses. On ne saurait considérer comme raisonnable un accord en vertu duquel le gouvernement fédéral doit écopier, alors que toutes les autres parties s'enrichissent.

J'aimerais ajouter une dernière observation à propos des mesures budgétaires. Nous pourrions utiliser davantage de nos excédents de gaz naturel et d'autres produits, au lieu de les exporter tandis que nos importations de pétrole augmentent. Mais nos producteurs de gaz préfèrent exporter. C'est sans doute qu'ils font plus de profit à vendre le gaz sur les marchés étrangers que sur le marché canadien. Nous avons en fait un système qui encourage les producteurs à rechercher les marchés étrangers, au lieu d'appliquer leurs talents—qui sont considérables—à substituer le gaz au pétrole sur le marché canadien. A notre avis, le dernier budget a mal abordé la question.

● (1620)

Nous avons, croyons-nous, une meilleure solution, qui s'appuie sur un ensemble de principes clairs, fermes et à résonance nationale. Nous avons énoncé ces principes durant la campagne électorale et je veux confirmer, afin de dissiper tout doute qui peut exister, que ces principes sont à la base de nos politiques et de nos propositions.

Ces principes sont les suivants: sécurité, équité et accès. Ils doivent être les pierres d'assises de la politique énergétique du Canada. Nous voulons assurer la sécurité des approvisionnements de pétrole à des prix faits au Canada qui soient raisonnables. Cela signifie pour le consommateur des prix inférieurs à ceux qui étaient proposés dans le budget. Nous refusons d'établir le prix du pétrole canadien en adoptant comme étalon les prix mondiaux. Nous adopterons un régime mixte d'établissement des prix jumelant le prix du pétrole canadien et le prix du pétrole importé. Nous estimons que l'Alberta a droit de voir augmenter ses recettes provenant des ressources pétrolières et gazières et que les autres provinces productrices de ressources énergétiques ont droit à des bénéfices importants provenant de la vente de leurs ressources. Nous voulons un régime fiscal qui, abstraction faite de toute nouvelle hausse du prix mondial du pétrole, assurera au gouvernement fédéral un revenu au moins égal à celui que prévoyait le budget du 11 décembre, sans avoir à imposer au consommateur canadien des impôts punitifs.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Nous voulons un régime de partage du revenu conçu de sorte que, même si le cours mondial du pétrole augmente, le gouvernement national puisse disposer des sommes dont il a besoin pour assumer ses responsabilités nationales. Nous voulons instaurer un régime de prix et d'encouragements qui permette de substituer rapidement le gaz au pétrole. Nous voulons assurer une mise en valeur accélérée des ressources nationales, surtout au large de la côte est. Nous veillerons à ce que l'industrie pétrolière ait les encouragements dont elle a besoin pour réaliser nos objectifs énergétiques, tout en veillant à ce que les compagnies qui appartiennent à des Canadiens et qui sont contrôlées par eux jouent un plus grand rôle. Nous renforcerons Petro-Canada et lui donnerons plus d'ampleur. Nous multiplierons nos efforts de conservation. Nous nous servirons de notre richesse énergétique pour créer la base d'une croissance industrielle solide et étendue.

Grâce à notre politique, la mise en valeur des gisements pétroliers et gazières au large de l'Atlantique Canada stimulera l'implantation de nouvelles industries et la création de nouveaux emplois. Nous encouragerons en outre la diversification du développement de l'Ouest dont les richesses naturelles attirent déjà, puissants aimants, d'énormes capitaux d'investissement.

Ces principes répondent aux préoccupations de la plupart des députés et des Canadiens. Nous nous en tiendrons à ces principes. Toute décision au sujet de l'énergie sera fondée sur eux. Nous avons déjà pris certaines de ces décisions. Nous avons affecté une nouvelle somme de 80 millions à Petro-Canada et avons demandé qu'une certaine proportion de ces fonds soit utilisée pour établir une nouvelle Société des formes nouvelles d'énergie qui s'efforcera de trouver de nouvelles sources énergétiques et les solutions dont auront besoin les générations futures.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Nous prenons rapidement des dispositions pour obtenir en premier lieu des approvisionnements de pétrole du Mexique. Comme initiative pour établir un nouveau prix «fait au Canada», nous avons signalé à Syncrude et à Suncor que le prix du pétrole synthétique ne sera plus relié automatiquement aux cours international.

Nous avons aboli le dégrèvement spécial d'impôt accordé aux régions isolées pour lui substituer un programme plus approprié de stimulants qui favorisera une plus grande participation des entreprises canadiennes dans ces régions isolées. Ce sont simplement les premières mesures.

M. Crosbie: Quel prix paierez-vous au Mexique? S'agira-t-il du pétrole «fait au Canada»?

M. Lalonde: C'est de ces principes dont nous nous inspirons lorsque nous entamerons les négociations sur le prix du pétrole et lorsque nous proposerons d'autres mesures.

M. Crosbie: La valse mexicaine du pétrole par exemple!

M. Lalonde: Mais comme il se doit, nous nous réservons une marge de manœuvre suffisante dans un certain nombre de domaines. Nous sommes déterminés à remplir nos responsabilités à l'égard de notre pays sans sombrer pour autant dans l'intransigeance. Il n'est pas question non plus pour nous d'user de notre pouvoir pour violer les droits légitimes des provinces productrices. Nous ne partons pas en croisade contre les pouvoirs provinciaux, pas plus que nous ne cherchons à trans-